

Les poissons de l'estuaire de la Loire et les pratiques de pêche

L'estuaire de la Loire offre aux poissons des eaux plus ou moins salées, plus ou moins turbides, plus ou moins oxygénées. L'eau est douce dans le bief fluviomaritime à l'amont de Nantes, tandis que la zone de mélange entre eau douce et salée s'étend sur 60 kilomètres entre Nantes et Saint-Nazaire. L'estuaire est donc fréquenté par des espèces adaptées à la grande variabilité de ce milieu.

Environ 90 espèces de poissons sont recensées, mais seulement une partie fréquente régulièrement l'estuaire et très peu d'entre elles y effectuent tout leur cycle biologique. Beaucoup y viennent pour se nourrir, grandir ; les vasières constituent en effet des zones d'alimentation essentielles. D'autres espèces transitent par l'estuaire pour aller et venir entre mer et rivière. Ces différentes espèces de poissons appartiennent à 6 guildes écologiques pour lesquelles l'estuaire remplit plusieurs fonctions.

LA SOLE



D'origine marine, la sole est une des principales espèces observées dans l'estuaire de la Loire tout au long de l'année. Les larves se rapprochent de la côte au printemps et rejoignent l'estuaire. Les juvéniles y restent 1 à 3 ans pour s'y nourrir et grandir, principalement sur les vasières. Elles regagnent ensuite l'océan pour s'y reproduire en hiver.



La sole est pêchée au chalut de fond à panneaux toute l'année sur les fonds sableux de zones réglementées au large de l'estuaire de la Loire. La pêche se pratique la nuit et en marée descendante quand la sole se « déterre » pour aller chasser. Dans l'estuaire, le filet trémail est utilisé. Calé sur le fond, il est composé de plusieurs nappes de 50 m de long, juxtaposées.



Nombre de pêcheurs à la sole dans l'estuaire extrême dans les années 1990.

LE BAR



D'origine marine, le bar est couramment observé dans l'estuaire. Les juvéniles viennent s'y nourrir sur les vasières pendant les premières années de leur vie puis regagnent les zones côtières pour s'y reproduire en hiver.



LE FLET



Migrateur catadrome, le flet se reproduit en mer de janvier à avril. C'est une des principales espèces observées dans l'estuaire de la Loire tout au long de l'année. Au printemps, les larves pénètrent dans l'estuaire et les marais littoraux où ils effectuent leurs premières années de croissance. La population se déplace vers l'amont en été et effectue le mouvement inverse à l'approche de l'hiver pour gagner l'océan.

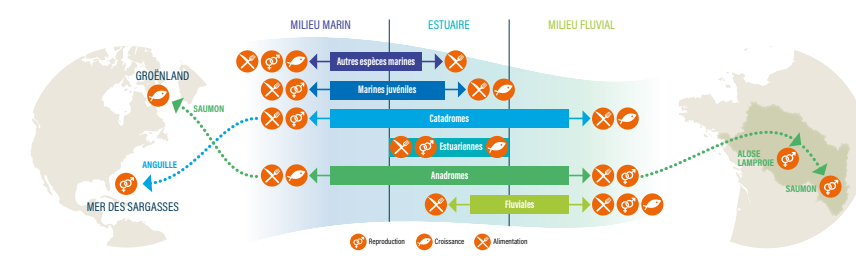


LES GOBIES



Les gobies regroupent plusieurs espèces, dont le gobie tacheté et le gobie buhotte, qui effectuent tout leur cycle de vie dans l'estuaire. Le gobie tacheté supporte de faibles salinités tandis que le gobie buhotte se concentre dans la zone aval de l'estuaire.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 6 GUILDES ÉCOLOGIQUES SELON LEUR CYCLE BIOLOGIQUE



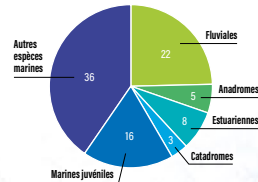
LES VASIÈRES ESTUARIENNES : DES ZONES DE NOURRICERIES ESSENTIELLES

Les espèces marines sont dominantes aussi bien en nombre d'espèces qu'en abondance et font du secteur aval de Paimbeuf la partie de l'estuaire à la richesse spécifique la plus forte. Certaines espèces marines colonisent activement l'estuaire au stade juvénile pour s'alimenter sur les vasières qui sont des zones de nourriceries essentielles. La sole et le bar sont les principaux représentants de cette guildes écologique, la plus abondante dans l'estuaire.



Le carrelet est un filet à maille carrée, utilisé depuis la berge ou une embarcation pour capturer le poisson qui passe à proximité. Le filet est mis à l'eau et relevé par un câble. Le carrelet peut être fixe, sur la rive (localement dénommé pêcheur), mobile (à quai), ou plus rarement embarqué (fixé sur un bateau).

Répartition de la richesse spécifique par guildes écologiques



L'ÉPERLAN



Migrateur anadrome, l'éperlan se reproduit en eau douce entre février et mai, dans la partie amont de l'estuaire. Il passe l'essentiel de son cycle de vie en estuaire et ne fait que quelques brèves incursions en mer.



LA BRÈME COMMUNE



Espèce fluviale, la brème est observée régulièrement dans l'estuaire de la Loire où elle vient se nourrir. La reproduction a lieu au printemps.



Filets dérivants, nasses et ancraux sont utilisés pour pêcher la brème et d'autres espèces de poissons d'eau douce telles que le gardon, le sandre ou encore le brochet. L'ancrau est un piège en filet souple de 2 à 4 m de long, placé au fond de l'eau et accroché à un piquet, il est maintenu vertical par le courant.

L'ANGUILLE

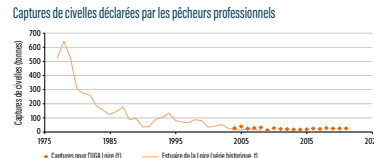


Migrateur catadrome, l'anguille effectue une migration de plusieurs milliers de kilomètres pour rejoindre son lieu de reproduction, supposé en mer des Sargasses (le frai n'a encore jamais été observé). Les larves traversent l'Atlantique pour arriver à proximité de nos côtes au bout d'un an environ. Elles subissent une première métamorphose en civelles et pénètrent dans l'estuaire de la Loire d'octobre à avril. Devenues anguillettes puis anguilles, elles colonisent les bassins versants vers l'amont puis se sédimentent dans les cours d'eau et les marais sous la forme d'anguille jaune. Après 3 à 10 ans de vie fluviale, les anguilles adultes subissent une deuxième métamorphose pour devenir anguille argentée. Elles regagnent alors leur lieu de naissance pour s'y reproduire.



Traps à civelles sur un chenal de Paimbeuf, décembre 2016.

La civelle se pêche avec deux tamis de taille et maillage réglementaires (diamètre 120 m), fixés de chaque côté du bateau. La pêche a lieu pendant le flot et jusqu'à l'étalement, surtout de nuit. Depuis 2009, des quotas limitent les quantités prélevées dont 50% sont réservés pour le repeuplement. L'exportation des civelles hors de l'Union Européenne est interdite depuis 2010.



La série de données historiques de l'estuaire de la Loire est interrompue depuis la mise en œuvre du plan de gestion anguille en 2010. Les données sont depuis accessibles par l'Unité de Gestion Anguille (UGA) et incluent donc les pêches des côtes vendéennes et de la Sèvre-Nantaise depuis 2010.

Les anguilles argentées se pêchent en amont de l'estuaire, au dideau (ou guideau), fil en forme d'entonnoir d'environ 30 m de long, dont le maillage diminue de l'entrée à la poche. Posé au fond, il est maintenu ouvert par deux poteaux reliés à un treuil fixé au bateau. Contrairement au chalut, le bateau reste immobile malgré le courant grâce à un système d'ancrage et de câbles.



Retour des nasses à anguille par des pêcheurs amateurs aux engins et filets, Le Cellier, avril 2014.

L'anguille jaune est piégée dans des masses anguillères ou bosselles. Formes et dimensions varient selon le courant et la marée, ainsi qu'entre l'amont et l'aval de l'estuaire. Elles sont immergées par filets le long des rives et peuvent rester en pêche deux ou trois jours.

LE MULET PORC



Migrateur catadrome, le mullet porc se reproduit en mer de l'automne à l'hiver. Les juvéniles colonisent l'estuaire au printemps, période à laquelle les adultes regagnent les eaux douces en Loire moyenne pour leur croissance estivale. Ils redescendent vers les vasières littorales en fin d'été.



Photo à Falaise au filet traînant dérivant à Basse-Loire, mai 2014.

Les filets traînants dérivants sont utilisés pour pêcher l'aloise et le mullet, ainsi que la lamproie marine dans la zone d'influence de la marée (filet alors appelé lampresse). Long de 100 à 300 mètres, le trawl est maintenu vertical par des flotteurs en haut et des lestés en bas. Le filet est tendu transversalement au fleuve et laissé dériver lentement.

LA LAMPROIE MARINE



La lamproie marine n'est pas véritablement un poisson mais un agnathe : elle est dépourvue de mâchoires, d'écailles et de colonne vertébrale osseuse. Elle transite par l'estuaire au début du printemps pour gagner ses zones de frai plus en amont du bassin. La reproduction a lieu de mai à juillet. Les larves restent de 4 à 7 ans en rivière puis gagnent la mer où leur phase adulte dure environ deux ans. Là, c'est un parasite externe : elle se ventouse sur les poissons dont elle suce le sang et les liquides organiques.



Nasse à lampre en usage, 2017.

En amont de la zone d'influence de la marée, les lamproies sont pêchées à la nasse. Plus grandes que les nasses à anguilles, elles sont installées dans le sens du courant. Posées toute la saison, elles sont relevées une à 2 fois par semaine.

Amphihalin : espèce migratrice dont le cycle de vie alterne entre le milieu marin et l'eau douce.

Anadrome : poisson migrateur vivant en mer et remontant les rivières au stade adulte pour se reproduire en eau douce.

Catadrome : poisson migrateur se reproduisant en mer. Les juvéniles remontent plus ou moins loin les rivières pour y grandir.

Guides écologiques : ensemble d'espèces appartenant à un même groupe fonctionnel qui exploite une ressource commune de la même manière et occupe la même place dans l'écosystème.

- Crustacé
- Ver
- Eclaire
- Poisson
- Insecte
- Montaison (non commercial)
- Aviculture (non commercial)
- Période de présence dans l'estuaire

LA GRANDE ALOISE



Migrateur anadrome, la grande alose remonte l'estuaire au printemps pour gagner ses zones de frayères situées plus en amont du bassin. La reproduction a lieu entre mai et juillet. La plupart des géniteurs meurent après le frai. Les alose passent plusieurs mois en rivière avant de rejoindre les eaux marines littorales où leur croissance dure de 2 à 6 ans.



Nombre d'aloises aux stations de comptage d'entrée d'axe du bassin de la Loire

